

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: 28 (1982)

Heft: 10

Anhang: [Pages locales] : Algérie, Liban, Beyrouth, Maroc, Rabat, Casablanca, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Accra, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Nairobi, Ouganda, Kampala, Madagascar, Rwanda, Kigali, Sénégal, Dakar, Mauritanie, Nouakchott, République du Zaïre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

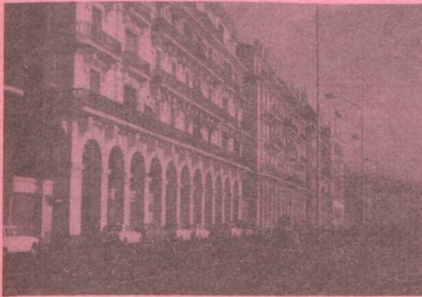
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE



Ambassade

27, bd Zirout Youcef

B.P. 482

Tél. : 63.39.02, 63.83.12, 64.65.91

ALGER GARE

de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi.

LIBAN (v. p. 16)



Ambassade

rue John-Kennedy

Immeuble Achou

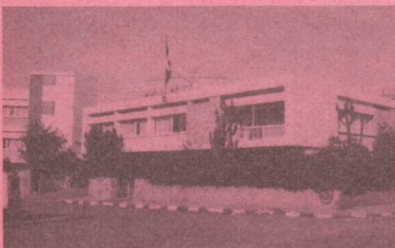
B.P. 172

Tél. : 366.390/1

BEYROUTH

du lundi au vendredi

MAROC



Ambassade

Square de Berkane

(anciennement Condé de Satriano)

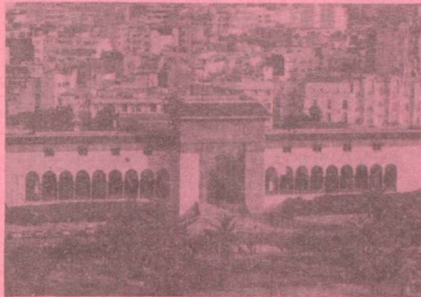
B.P. 169

Tél. : 246.95 et 310.24

télex : 31 996

RABAT

CASABLANCA



Consulat

79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani

(avenue Hassan II)

B.P. 5

Tél. : 26.02.11 - 27.02.15

TUNISIE



Ambassade

10, rue Ech-Chenkiti

Mutuelleville

B.P. 501 — 1025 Tunis RP

Tél. : 281.917 - 280.132

Télex 12447

1002 TUNIS BELVEDERE

L'Ambassade communique :

1. Un match de football tuniso-suisse a eu lieu le 15 mai 1982 au stade de Carthage. L'équipe du « Crédit Suisse » de Zurich a été battue (score 5 : 1) par les « combattants » de la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, pour consoler les perdants, il reste à noter le résultat contraire que les Zurichois ont obtenu l'année passée chez eux ainsi que le bilan commercial entre

les deux pays qui, dans la même proportionnalité inverse, s'incline en faveur de la Suisse.

2. Durant le week-end de Pentecôte et de la fête de la Victoire, un groupe de 16 aviateurs sportifs, membres de l'aéroclub de Vaud, a visité l'île de Djerba avec 6 appareils. En faisant escale à Tunis, les aéronautes romands ont été reçus par l'Ambassadeur à sa résidence de Carthage.

3. Les 10 et 11 juin, l'Ambassadeur, en compagnie de son épouse et de Mme Tekaya, Présidente de l'Union suisse, a rendu visite aux compatriotes de Kairouan et de Sousse. La colonie suisse de cette région a été invitée à boire un verre de vin suisse au « Justinia » de Sousse. Pour garder le bon contact entre Suissesses et Suisses éloignés de Tunis, l'Union suisse a désigné Mme Heidi Ben Amor, de l'hôtel Justinia, en qualité de représentante du comité pour la région de Sousse.

4. M. René Schenker, Directeur de la Radio Télévision Suisse romande, a visité la Tunisie, du 18 au 23 juin, sur invitation de son homologue de la Radio-Diffusion Télévision Tunisienne. A Tunis, M. Schenker a signé un accord de coopération qui prévoit, entre autres, un stage d'étude d'un collaborateur, respectivement de la Télévision et de la Radio tunisienne, à Genève et à Lausanne au mois d'octobre. — Cette visite a été précédée par celle de M. Hans-Peter Kleiner, directeur et rédacteur en chef de l'Agence télégraphique suisse. M. Kleiner, qui du 16 au 18 juin était l'hôte du Président directeur général de Tunis Afrique Presse, ainsi que M. Schenker ont été reçus par le Ministre tunisien de l'Information et par un haut fonctionnaire de la Ligue des Etats Arabes.

5. Lors de la visite de M. Schenker, le film tuniso-suisse « L'Ogresse » a été projeté le 21 juin à la télévision tunisienne. Ce film réalisé en 1978 par la Télévision suisse — qui d'ail-

leurs a offert une copie à la filmothèque de la RTT — est une coproduction entre le jeune peintre-écrivain Naceur Khemir et le cinéaste Pierre Barde. Il raconte différentes versions du mythe de l'ogresse, qui sont conservées en Tunisie, et les situe dans leur contexte socio-culturel.

6. Dans le cadre des cours de 3^e cycle sur les pays en voie de développement (NADEL), M. Gian Andrea Riedi, ingénieur diplômé de l'EPF de Zurich, fait un stage de trois mois en Tunisie, M. Riedi collabore jusqu'en octobre 1982, avec le Ministère de l'Habitat et avec la Municipalité de Jendouba dans les domaines de la réhabilitation et la rénovation urbaine.

7. Le professeur Jean Ziegler, sociologue et conseiller national genevois, a quitté Tunis le 6 août. Lors d'un séjour de plusieurs semaines qu'il a effectué en qualité de membre du bureau de l'Internationale socialiste, M. Ziegler a eu des entretiens avec les dirigeants du Parti socialiste destourien tunisien et avec un haut-fonctionnaire de la Ligue des Etats Arabes. Il a prononcé une conférence publique et a été interviewé à la télévision tunisienne au sujet du conflit palestinien. Ses propos ont trouvé un grand écho en Tunisie.

8. Le chef de chancellerie de l'Ambassade, M. Alfred Bähler, Consul, a quitté la Tunisie en juillet pour prendre de nouvelles fonctions à la Centrale de Berne. Son successeur, M. Max Künzle, vice-consul, est arrivé à Tunis le 30 août.

M. Künzle, jusqu'à présent chef de chancellerie à Nairobi (Kenya), est Appenzellois, marié avec une Française et père de deux enfants.

9. Nouveau directeur de SWISSAIR à Tunis : Pour succéder à M. Pierre Jeandupeux, qui va prendre sa retraite en Suisse, la Direction Générale a nommé M. Max Obertüfer, auparavant directeur de la compagnie à Abidjan (pour la Côte d'Ivoire, la Haute-

Volta et le Niger). M. Obertüfer qui a pris ses fonctions à Tunis le 25 août est né à Paris est père de deux enfants ; son épouse est libanaise.

L'Union Suisse de Tunisie communique :

Rallye 1982

Le comité de l'Union Suisse a organisé le rallye traditionnel (avec le concours de Mme Micheline Belhaj Kacem) le dimanche 16 mai 1982. Onze voitures étaient prêtes au départ à Borj Cédria. Marlboro a distribué des gadgets à tout le monde. Bien des embûches attendaient les vaillants participants qui se sont engagés pleins d'entrain vers « l'inconnu ». Bien que concentrés sur leurs épreuves, ils ont pu admirer au passage le magnifique paysage du Cap Bon. Finalement, toutes les voitures — sauf une qui, par tradition, a pris la clé des champs — sont arrivées à destination. Le pique-nique s'est déroulé dans une forêt, non loin de Korbous, et ce fut vraiment une récompense que de s'installer à l'ombre en si joyeuse compagnie. Puis la distribution des prix a eu lieu. Le premier prix, un billet d'avion Tunis-Genève-Tunis, a été gagné par M. et Mme Bähler. D'autres très beaux prix ont récompensé les participants ! Les prix qui nous restent (ils vous attendaient, vous les absents...!!) serviront pour une tombola que le comité organisera ultérieurement.

Sortie à Ain Draham

La sortie à Ain Draham a eu lieu à la fin du mois de mai. 29 personnes y ont pris part. Le lieu de la rencontre a été fixé à l'hôtel Beau-Séjour, au cœur d'Ain Draham. Un copieux dîner de bienvenue attendait les participants. la soirée a été animée par des jeux. Le lendemain, un pique-nique a été organisé à la plage de Tabarka, qui se trouve à une trentaine de km d'Ain Draham. Vivent les plaisirs de la baignade ! Tandis que les uns prolongeaient ce week-end, les autres quittaient ce

site merveilleux avec bien des regrets...

Dîner d'adieu

Le 21 juin 1982, le comité de L'Union Suisse a organisé un dîner d'adieu en l'honneur de MM Bähler et Verdan et leurs épouses qui vont quitter la Tunisie. M. et Mme Tekaya ont bien voulu mettre à disposition leur maison au bord de la plage de Radès.

LE COMITÉ

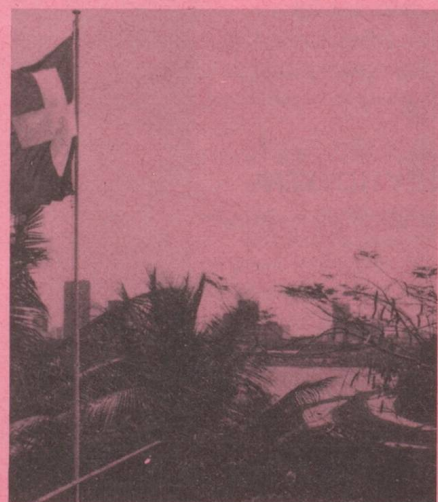
CAMEROUN



Ambassade

Villa Zogo-Massy
Route du Montféréb,
Quartier Bastos
B.P. 1169
Tél. : 22.28.96

COTE D'IVOIRE



Ambassade

Immeuble les Arcades
Av. Franchet d'Espérey (7^e étage)
01 B.P. 1914

ABIDJAN 01/RCI

L'Ambassade de Suisse à Abidjan est également compétente pour les Républiques de Haute-Volta et du Niger.

GHANA

Ambassade
9, Water Road
North Ridge Area
P.O. Box 359
Tél. : 28.125

ACCRA

Swiss Society Ghana
P.O. Box 9375

Président :

M. Reinhard Bruderer
c/o Accra Brewery Ltd.
P.O. Box 351

Accra

L'Ambassade de Suisse à Accra est compétente pour le Ghana, le Libéria, la Sierra-Léone et le Togo.

TOGO :

Club suisse du Togo
B.P. 993

Président : M. Maurice Sorg

B.P. 2275

Lomé

GUINEE



Ambassade

Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I
Tél. : 46.26.12

CONAKRY

ILE MAURICE

Consulat

2, Jules Koening
B.P. 437
Tél. : 24086

PORT LOUIS

(de 8 h à 16 h 30
du lundi au vendredi)

KENYA

Ambassade

International House 7^e étage
Mama Ngina Street
B.P. 30752
Tél. : 28735/6

NAIROBI

L'Ambassade de Suisse à Nairobi est également compétente pour le Burundi, le Malawi et l'Ouganda.

OUGANDA

Consulat

Baskerville
Av. 1 Kololo
B.P. 4187
Tél. : 41.574

KAMPALA

MADAGASCAR



Ambassade de Suisse

Solombavambahoaka Frantsay 77
B.P. 118
(Tél. : 228-46)

RWANDA



Ambassade

8, rue de l'Épargne
B.P. 597
Tél. : 55.34

KIGALI

SENEGAL



Ambassade

rue René N'Diaye
(Angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772

Tél. : 22.58.48

DAKAR

(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi)

MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse :

Vacant.

B.P. 132

NOUAKCHOTT

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Ambassade

Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation et
Lumpungu, 3^e étage
B.P. 8724

Tél. : 222.85 et 25.099

KINSHASA

Réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous

Communications de l'Ambassade

1. Un nouveau Consul au Gabon

M. Carlo Ermoli, originaire de Sonceboz-Sombeval/BE a été nommé le 3 août 1982 consul honoraire de Suisse à Libreville. Il succède à M. Eric Etter qui a quitté définitivement le Gabon.

L'adresse de l'agence consulaire est la suivante :

c/o STPG, Société Travaux Publics Gabon

B.P. 3891

Libreville

Téléphone 76.42.76 ou 74.05.87

Télex 5561 go

2. Un nouveau correspondant de l'Ambassade au Shaba

M. Robert Spiess succède comme homme de confiance et correspondant de l'Ambassade au Shaba à M. Anton Sgier qui a regagné la Suisse au mois de février.

Les Suisses au Shaba peuvent adresser la correspondance destinée à cette Ambassade de la façon suivante :

Ambassade de Suisse

c/o M. Robert Spiess

Brasseries Simba

B.P. 300

Lubumbashi

3. Mutations au sein du personnel de l'Ambassade

— Mme Elisabeth Hauser, secrétaire du 1^{er} collaborateur de l'Ambassade a quitté mi-mai le Zaïre pour assumer de nouvelles fonctions à l'Ambassade de Suisse à Beijing. Elle a été remplacée par Mme Ursula Walter qui était affectée auparavant au Consulat général à Francfort.

— Mme Margrit Livolant a regagné Kinshasa le 27 août et a repris son travail après le deuil qui l'a frappée.

Communications de l'Union des Suisses au Zaïre.

Raclette « Da Capo »

Remarquable succès que celui des

deux soirées raclettes organisées par le comité de la Maison Suisse de Kinshasa ! En effet, trois semaines après la grande réussite de la première soirée, la deuxième a vu la participation de plus de 140 personnes. Le double du nombre prévu ! Dans ces conditions d'inévitables longues queues se sont formées devant les brazeros et entre-temps les pommes de terre, les cornichons, les oignons et le pain disparaissaient à une vitesse folle sans être toujours accompagnés de fromage.

Une fois les pommes de terre refroidies et la dernière raclette engloutie par un membre du comité, les uns se mirent à danser les autres, après le dessert, remontèrent dans leurs voitures pour affronter les nombreux barrages de l'armée sillonnant le retour en ville. La danse se poursuivit jusqu'à trois heures du matin... mais il ne s'agissait plus des braves Suisses, mais d'étrangers qui — une fois n'est pas coutume — faisaient preuve de la meilleure forme.

1^{er} août

Grâce à l'importante participation de la colonie et à la présence de nombreux amis de la Suisse, la fête du 1^{er} août qui s'est déroulée comme le veut la tradition au Mont N'Gafula, a connu un vif succès.

Autour d'un grand feu de joie qui n'avait rien à envier à ceux qui brûlent à cette occasion sur le Mont Pélerin, le Niesen ou le San Salvatore, le président de l'Union des Suisses a souhaité la bienvenue aux quelque 150 personnes réunies. Il a ensuite cédé la parole à l'Ambassadeur de Suisse pour le traditionnel discours de circonstance et la diffusion du message du Président de la Confédération Suisse.

Après l'hymne national suisse qui a clôturé les célébrations officielles, un magnifique feu d'artifice a fait la joie de tous les participants. La soirée s'est poursuivie par la dégustation d'une excellente assiette valaisanne et la tarte au fromage a été

servie vers minuit. La danse jusqu'à deux heures a clôturé la fête.

DERNIERE MINUTE

LIBAN

Vie de la Colonie

Les activités du Club Suisse et de l'Association des Dames Suisses au Liban sont en veilleuse. De rares rencontres et des contacts téléphoniques difficiles unissent seuls les membres de la Colonie.

Notre message d'amitié s'adresse aux compatriotes dispersés dans le vaste monde, et plus spécialement aux « anciens » du Liban. Leurs vœux rejoignent sans doute les nôtres, pour cette terre d'accueil du Proche-Orient, traumatisée par tant d'années d'épreuves, et qui aspire, ô combien ! à une paix proche et durable.

En ce début septembre 1982, un grand espoir se lève, et nous tous ici voulons croire en des lendemains constructifs, dans l'amitié et la sécurité retrouvés.

Myriam Hélou — Pfulg

(Ce message nous est parvenu le jour même de l'assassinat du président du Liban M. Béchir Gemayel.)

Réd